



## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM option Quadricycle Léger à moteur

### ✓ PUBLIC ET PREREQUIS

- Avoir minimum 14 ans
- ASSR 1 ou ASSR 2 obligatoire
- Autorisation parentale pour les mineurs (fournie)
- Sont dispensés :
  - Les personnes nées avant le 1988,
  - Les personnes nées après le 01/01/1988, titulaires d'un permis (hors AM).

### ✓ OBJECTIF GENERAUX ET CONTENU DE LA FORMATION

#### Séquence 1 (minimum 30 minutes)

Elle porte sur les échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite

#### Séquence 2 (minimum 1 heure)

##### Formation pratique hors circulation :

- Connaître le rôle des équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur
- Avoir la connaissance des principaux organes des véhicules
- Savoir effectuer les contrôles indispensables des véhicules pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- Maîtriser le véhicule hors circulation à faible allure et en évitement

#### Séquences 3 (minimum 30 minutes),

Elle porte sur le code de la route

#### Séquences 4 (minimum 3 heures),

##### Formation pratique en circulation :

- Savoir démarrer et arrêter un cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur

Page 1 sur 3



- S'insérer en sécurité dans une circulation et prendre en compte la vitesse des autres véhicules, s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur, qu'il soit dans la circulation ou pour la quitter en maintenant la stabilité, en dosant le freinage, aux franchissements des différentes intersections
- Rechercher les indices utiles à la circulation afin de savoir adopter son allure en circulation (signalisation verticale et horizontale, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers...etc.)
- Choisir et maintenir une position sur la chaussée
- Changer de direction

## Séquences 5

Elle porte sur la sensibilisation aux risques en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou représentant légal.

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

✓ **EFFECTIF :**

1 personne

✓ **DUREE :**

La formation dure 8 heures

✓ **DATES :** nous consulter

✓ **VALIDATION :**

En cas de réussite, attestation de fin de stage délivrée à l'issue de la formation. L'attestation vous autorise à conduire en France un véhicule correspondant pendant 4 mois. Au-delà de ce délai, vous devez posséder le titre définitif de la catégorie AM du permis.

✓ **MOYENS :**

- Livret AM d'apprentissage
- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection
- Outils pédagogiques et réglementaires conformes aux exigences de la formation
- Aires d'évolutions et parcours adaptés conformes aux exigences de la formation

✓ **AGREMENT**

Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.



✓ **COMPETENCES ET/OU HABILITATIONS SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION**

Formateur qualifié, Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

✓ **TARIF**

Permis AM quadricycle léger à moteur : 400€

✓ **CONTACT et LIEU DE LA FORMATION**

ECOLE DE CONDUITE CASTEX

96 Rue Louis Geoffrin

65300 LANNEMEZAN

Téléphone : 05.62.98.26.22 [contact@autoecolecastex.com](mailto:contact@autoecolecastex.com)

➤ **ACCESIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.